



DECLARATION D'ADHESION AU CLUB D'ENTREPRISES DE VILLENAVE D'ORNON

(Animé par Arc Sud Développement, association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901)

Je soussigné(e)

- Nom Prénom :
- Fonction :
- Société :
- Activité :
- Adresse :

- Téléphone :
- Fax :
- Email :
- Effectif :

Déclare, après avoir pris connaissance des statuts, adhérer à l'Association Arc Sud Développement.

Je m'engage à régler par retour une cotisation annuelle de :

- de 0 à 5 salariés	50 €
- de 6 à 10 salariés	80 €
- de 11 à 50 salariés	300 €
- plus de 50 salariés	450 €

Fait à Villenave d'Ornon, le

Signature

A retourner à

ARC SUD Développement

Association pour le développement économique de Villenave d'Ornon (Loi 1901)

21, avenue du Général de Castelnau 33140 VILLENAVE D'ORNON

SIRET : 421 985 235 000 17 / Tél : 05.57.99.01.60

Consultez notre site Internet : www.arc-sud-developpement.com – E.mail : info@arc-sud-developpement.com



FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

Je soussigné

De la Société.....

- Accepte que mes données personnelles (prénom, nom, nom et coordonnées de l'entreprise, éventuellement adresse de messagerie) et mon image soient enregistrées et traitées par l'association ARC SUD DEVELOPPEMENT pour ses supports de communication (ex : annuaire des adhérents, site internet, newsletter, mailings d'information, réseaux sociaux ...).

- N'accepte pas que mes données personnelles (prénom, nom, nom et coordonnées de l'entreprise, éventuellement adresse de messagerie) soient enregistrées et traitées par l'association ARC SUD DEVELOPPEMENT pour ses supports de communication (ex : annuaire des adhérents, site internet, newsletter, mailings d'information...).

Date:

Signature:



CLUB D'ENTREPRISES DE VILLENAVE D'ORNON

CHARTRE DU CLUB

Chaque nouveau membre du club, aura le privilège d'être mis en relation avec des entrepreneur(e)s partageant des valeurs et des objectifs communs. Il s'engage à les respecter lors des différents échanges.

1 - LES PRINCIPALES VALEURS DU CLUB

La Confiance :

Confiance dans le club qui partage des valeurs communes (éthique professionnelle, RSE, ...). Les membres s'engagent à faire preuve de bienveillance au sein du club et envers les autres membres. Par les ressources mis en place, les membres pourront trouver des réponses et des solutions leur permettant de gagner en assurance.

L'Entre-aide et le partage d'expériences :

Les membres s'engagent à favoriser les échanges (mise en relations) au sein du club. Et le bureau du club met en avant les membres pour les interventions et les prestations du club et fait le lien entre les membres.

La Vision :

Le club tend vers une vision plus humaniste, où l'entrepreneur retrouve sa place en tant qu'individu. Pour cela le club mettra l'accent sur les outils de développement personnel et de bien-être.

2 - LES MISSIONS DU CLUB

Le Club s'engage à améliorer les compétences des membres et leur sérénité grâce aux différents ateliers et outils proposés. Les principales missions du club sont donc :

- Augmenter la qualité de vie des entrepreneurs (bien-être et organisation)
- Augmenter la visibilité de l'entreprise de son secteur d'activité et tisser un réseau local.
- Augmenter la croissance et la sécurité financière des entreprises membres
- Pérenniser l'activité des entreprises membres

Madame, Monsieur _____, de l'Entreprise

accepte d'adhérer aux valeurs du club et s'engage à les respecter.

Signature, Date et cachet :